



DSJ FSPJ FSPG

Dachverband Schweizer Jugendparlamente
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani

Rapport financier 2017

de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ





Sommaire

1	Situation financière	3
1.1	Croissance	3
1.2	Changements dans les différents domaines.....	4
1.3	Bilan	6
1.4	Flux financier	6
1.5	Formation de réserves.....	6
2	Bilan	8
3	Compte d'exploitation	9
4	Flux financier	11
5	Tableau de variation du capital	12
6	Annexes	14
6.1	Principes régissant l'établissement des comptes	14
6.2	Explications concernant le bilan	15
6.3	Explications sur le compte d'exploitation	17
6.4	Explications sur le tableau de variation du capital	22
6.5	Événements postérieurs à la clôture du bilan.....	23
6.6	Autres indications	23
7	Rapport des réviseurs	25

Impressum

Établi par Jochanan Harari

Date de création : 31.01.2017

Révision : Von Graffenried AG Treuhand

Accepté par le comité le : 26.02.2018

Accepté par l'Assemblée des Délégué-e-s le : 14.04.2018



1 Situation financière

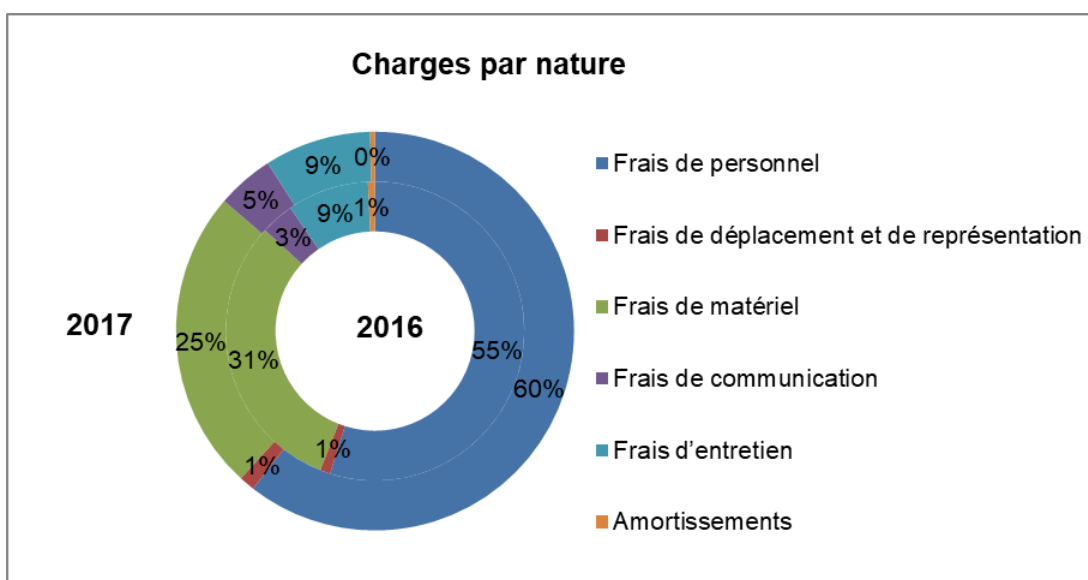
Le rapport financier 2017 est établi, dans son concept général, selon les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Il livre une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View). Les dépenses et les produits ont en outre été délimités par période comptable. Le compte d'exploitation a été établi d'après le calcul des charges de projets et de services d'une part, et des frais administratifs d'autre part. L'essentiel des spécificités financières que présente l'année 2017 par rapport à 2016 est résumé dans les paragraphes suivants.

1.1 Croissance

(Sont inclus les mouvements financiers et autres résultats comme les flux de fonds et de capitaux.)

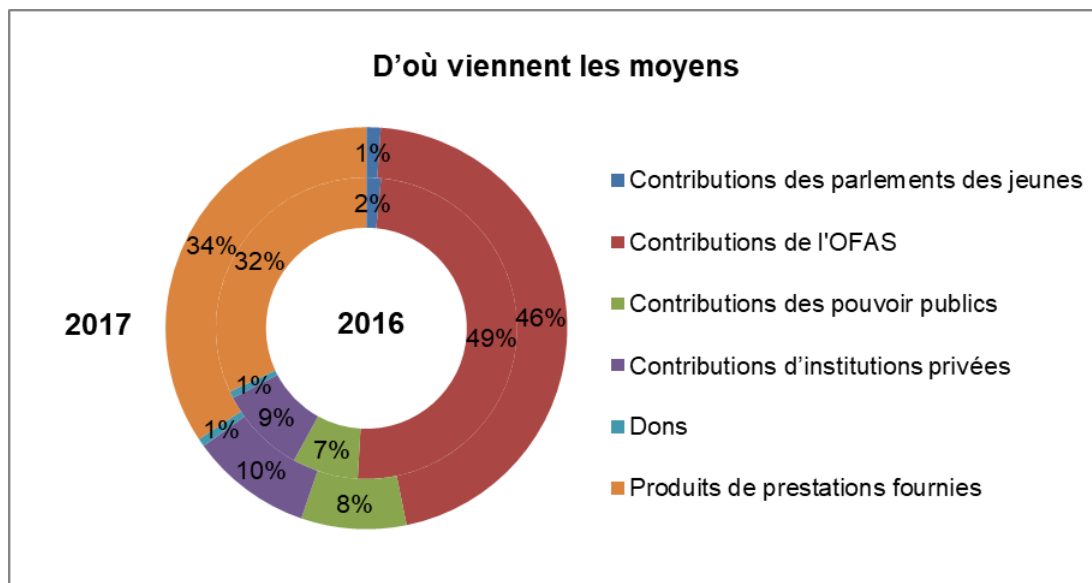
Les dépenses totales de la fédération pour l'année 2017 ont augmenté de 483 077.- CHF, soit de 25 % par rapport à l'année 2016, et s'élèvent à un total de 2 409 607.- CHF. Les années précédentes, les dépenses avaient augmenté de 12 % (en 2016) et de 36 % (en 2015). Le domaine easyvote a connu une hausse de 29 %, le domaine Parlements des Jeunes de 13 % et le domaine Finances et Administration de 7 %. Tant dans le domaine Parlements des Jeunes que dans le domaine easyvote, les activités existantes ont été développées et diversifiées, et de nouvelles activités ont été mises en place. En outre, le domaine FPP (Fondements de la Participation Politique) a été créé et a représenté 5 % du chiffre d'affaires total de l'année 2017.

Les frais de communication ont augmenté de 53 % par rapport à 2016, les frais de déplacement et de représentation de 37 %, les frais de personnel de 32 % et les frais d'entretien de 18 %. La hausse des frais de communication est due à un changement de comptabilisation de la programmation pour les sites internet, qui était jusqu'à présent attribuée aux frais d'entretien. L'augmentation des frais de personnel correspond à 278 % de poste (moyenne annuelle). Les frais de matériel ont enregistré une baisse de 5 % par rapport à 2016, ce qui est dû à différents plus petits postes.





Cette augmentation des charges a pu être couverte d'une part par une hausse des recettes provenant des prestations fournies. Ces dernières ont augmenté de 34 % par rapport 2016, ce qui s'explique avant tout par la hausse des recettes provenant du domaine easyvote. D'autre part, les contributions de l'OFAS ont également augmenté de 16 % par rapport à 2016. En 2017, les contributions venant de l'OFAS ont représenté 46 % de l'ensemble des revenus. Les contributions fournies par les pouvoirs publics ainsi que les institutions privées ont également connu une hausse de respectivement 50 % et 31 % par rapport à 2016. La hausse des contributions des pouvoirs publics résulte avant tout des contributions de projet apportées dans le domaine Parlements des Jeunes et le projet easyvote-school.



1.2 Changements dans les différents domaines

(Ne sont pas inclus les mouvements financiers et autres résultats comme les flux de fonds et de capitaux.)

1.2.1 Parlements des Jeunes

Le chiffre d'affaires du domaine Parlements des Jeunes a également augmenté en 2017. Cette hausse est avant tout due aux travaux préliminaires réalisés pour le « projet de formation jeunesse + politique », à la mise en œuvre du premier projet PJ Speed Debating ainsi qu'à la croissance du projet « engage.ch ». Les recettes ont également pu être augmentées grâce à une hausse des contributions de l'OFAS (+ 88 %) et des contributions fournies par les pouvoirs publics (+ 29 %). Les contributions des institutions privées ont enregistré une hausse de 3 % par rapport à 2016.

L'augmentation des frais de 124 951.- CHF est surtout liée aux frais de personnel (+ 128 659.- CHF) et d'entretien (+ 23 211.- CHF). En 2017, les frais de matériel ainsi que les frais de déplacement et de représentation ont légèrement diminué en comparaison avec 2016.

1.2.2 easyvote

En 2017, le domaine easyvote a enregistré une forte hausse des recettes par rapport à 2016, ce qui est dû avant tout au projet easyvote-school et à une augmentation des ventes (brochures et vidéos).



Les recettes issues de la vente des brochures easyvote ont connu une croissance de 25 %, ce qui correspond à 143 089.- CHF, et sont ainsi passées à 704 285.- CHF. Les revenus issus de la vente de vidéos sur des thèmes politiques actuels ont augmenté de 66 332.- CHF pour passer à 109 018.- CHF. La part de financement du domaine easyvote liée aux recettes provenant des prestations fournies a pu être augmentée de 67 % en 2016 à 71 % en 2017 en comparaison avec l'ensemble des recettes. Les contributions provenant des dons des parrains et marraines easyvote se sont élevées à 14 816.- CHF, soit un montant semblable à celui de l'année passée. En 2017, les contributions des pouvoirs publics et des institutions privées ont connu une hausse de respectivement 428 % et 1 197 % par rapport à l'année précédente. Cela est dû à la croissance du projet easyvote-school, qui a été mis en œuvre en 2017.

La hausse des frais du domaine easyvote de 99 915.- CHF est avant tout liée aux frais de personnel (+ 65 953.- CHF), de communication (+ 35 821.- CHF) et d'entretien (+ 15 478.- CHF). Les frais de matériel ont diminué de 17 216.- CHF.

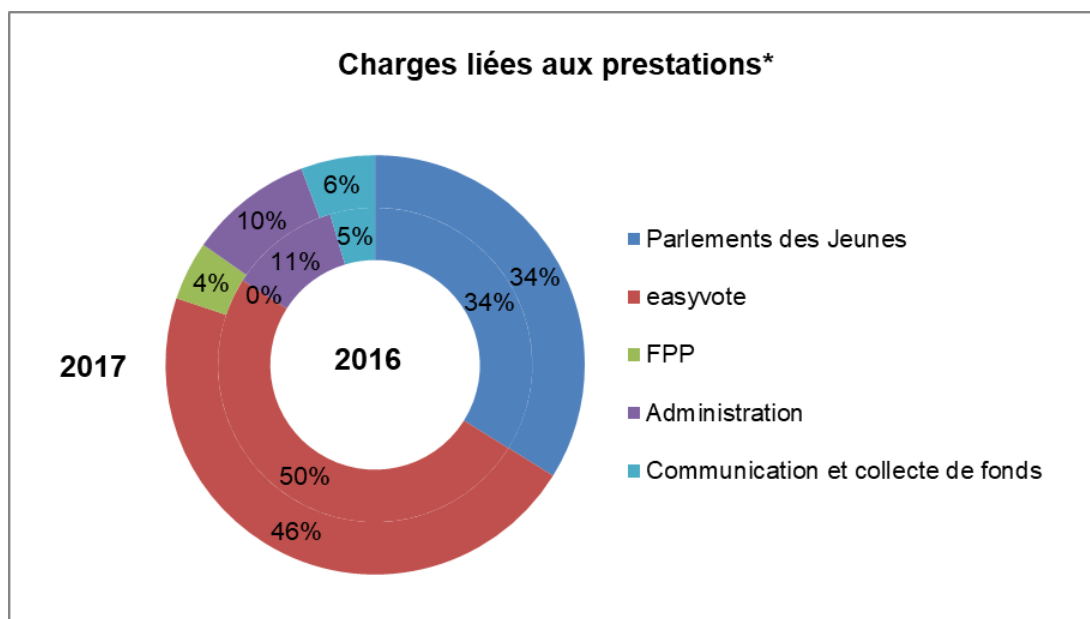
1.2.3 Fondements de la Participation Politique

Le domaine Fondements de la Participation Politique, créé en 2017, est en charge d'activités jusqu'alors du ressort du domaine Parlements des Jeunes ainsi que de nouvelles activités concernant la stratégie 17-19. Il a pour objectif d'améliorer les conditions pour la participation politique des jeunes et d'encourager l'échange professionnel sur le thème de la participation et de la formation politiques. L'ensemble des frais du domaine FPP, qui a établi ses activités au cours de l'année, s'est élevé à 101 818.- CHF pour cette première année. La majeure partie de ces frais est liée aux frais de personnel (64 851.- CHF) et de matériel (27 995.- CHF).

1.2.4 Finances et Administration

Le domaine Finances et Administration soutient les autres domaines et supporte les frais qui concernent l'ensemble de la fédération. En 2017, une attention particulière a été apportée aux compétences des collaborateurs et des membres du comité, qui ont pu être améliorées grâce à des formations continues ciblées. En outre, la surface des locaux a pu être augmentée, ce qui était nécessaire en raison de la croissance du nombre de collaborateurs. La communication interne et externe a également été améliorée. 9 nouveaux collaborateurs ont été recrutés et intégrés. En outre, la gestion de la relation client (GRC) introduite en 2016 a pu être développée et renforcée. Les dépenses supplémentaires qui en ont résulté ont pu être financées par l'augmentation des recettes issues de la convention de subventionnement signée avec l'OFAS.

L'augmentation des frais à hauteur de 44 245.- CHF est surtout liée aux frais de personnel (+ 69 936.- CHF) et de communication (+ 9 408.- CHF). Du fait qu'il revient désormais, depuis 2017, au domaine Parlements des Jeunes de tenir l'Assemblée des Délégué-e-s (à l'exception de l'assemblée plénière), les frais de matériel du domaine Finances et Administration ont diminué de 20 131.- CHF par rapport à l'année précédente. Les frais d'entretien ont également connu une baisse (- 17 029.- CHF) en comparaison avec 2016, ce qui est dû au travail de programmation pour la GRC effectué l'année dernière.



*hors mouvements financiers et autres résultats comme les flux de fonds et de capitaux

1.3 Bilan

Fin 2017, les actifs circulants ont augmenté de 209 868.- CHF, soit 44 % par rapport à l'année précédente et représentent désormais un montant de 687 816.- CHF. Cela est avant tout dû à la hausse des liquidités, qui se montaient à 529 566.- CHF (+ 218 901.- CHF) au 31 décembre 2017. Les actifs de régularisation à raison de 85 885.- CHF comprennent principalement les contributions de projet devant être comptabilisées pour 2017.

Fin 2017, les dettes à court terme s'élevaient à 308 080.- CHF. Il s'agit des factures ouvertes de fournisseurs d'un montant de 143 638.- CHF et de dettes auprès du personnel d'un montant de 77 672.- CHF (dont 64 579.- CHF pour les heures supplémentaires et les vacances). Les passifs de régularisation à hauteur de 70 943.- CHF comprennent principalement les montants versés en soutien pour des projets qui n'ont pas encore été réalisés.

La somme de 45 000.- CHF a été attribuée au fonds PJ, dont 30 000.- CHF pour soutenir les parlements des jeunes pour réaliser les projets PJ ces prochaines années. Fin 2017, le fonds PJ représentait un montant de 56 833.- CHF.

1.4 Flux financier

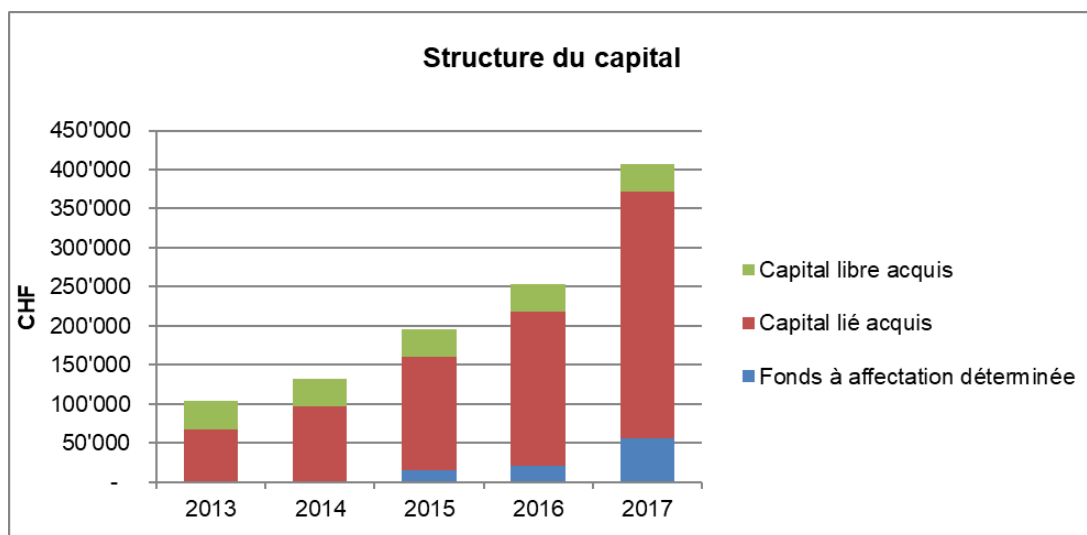
En 2017, le flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation s'est élevé à 240 840.- CHF, ce qui représente une hausse de 66 269.- CHF par rapport à l'année précédente. Les investissements ont été surtout effectués dans de nouvelles immobilisations corporelles, dont l'aménagement des nouveaux locaux.

1.5 Formation de réserves

L'objectif de performance financier qui consiste à former des réserves à hauteur de 5 % des recettes totales (et 2,5 % des recettes issues des prestations fournies) a été atteint et dépassé de 17 980.- CHF pendant l'exercice 2017. Cela est avant tout dû au résultat positif du domaine



easyvote. Le capital de la fédération a ainsi pu être augmenté de 117 810.- CHF, atteignant 350 172.- CHF. L'augmentation du chiffre d'affaires a permis au rapport du chiffre d'affaires par rapport au capital de l'organisation de passer de 12 % (2016) à 14,5 % (2017). À moyen terme, l'objectif est d'atteindre un ratio capital de l'organisation sur chiffre d'affaires de l'ordre de 20 %, ce qui permettrait de compenser des pertes de recettes et des frais imprévus, de diminuer les risques liés aux liquidités et de constituer un capital destiné aux investissements.





2 Bilan

	<i>Explications</i>	31.12.2017 en CHF	31.12.2016 en CHF	+/- %
ACTIFS		715 085	492 092	45 %
Actifs circulants		687 816	477 948	44 %
Liquidités	6.2.1	529 566	310 665	70 %
Créances résultant de prestations	6.2.2	72 364	26 909	169 %
Autres créances à court terme		-	633	-100 %
Actifs de régularisation	6.2.3	85 885	139 741	-39 %
Actifs immobilisés		27 269	14 144	93 %
Immobilisations corporelles mobilières	6.2.4	27 269	14 144	93 %
PASSIFS		715 085	492 092	45 %
Dettes financières à court terme		308 080	238 116	29 %
Dettes sur livraison/prestations	6.2.5	143 638	92 845	55 %
Autres dettes à court terme	6.2.6	93 499	70 765	32 %
Passifs de régularisation	6.2.7	70 943	74 507	-5 %
Capital à affectation déterminée	6.2.8	56 834	21 614	163 %
Capital de l'organisation	6.2.8	350 171	232 362	51 %
Capital libre d'acquis		35 268	35 268	0 %
Capital lié acquis		314 903	197 094	60 %



3 Compte d'exploitation

	<i>Explications</i>	2017 en CHF	2016 en CHF	+/- %
PRODUITS		2 409 607	1 926 530	25 %
Contributions parlements des jeunes	6.3.1	27 572	29 967	-8 %
Contributions issues de la collecte de fonds	6.3.2	1 555 659	1 282 458	21 %
Contributions de l'OFAS	6.3.3	1 100 000	951 565	16 %
Contributions des pouvoirs publics	6.3.4	204 101	136 162	50 %
Contributions des institutions privées	6.3.5	235 700	179 885	31 %
Dons	6.3.6	15 858	14 847	7 %
Produits de prestations fournies	6.3.7	826 736	614 936	34 %
Diminution des produits		-360	-831	-57 %
FRAIS POUR LES PRESTATIONS FOURNIES		2 237 367	1 866 438	20 %
Charges de projets et de services	6.3.8	1 895 222	1 568 537	21 %
Frais de personnel		1 103 336	843 872	31 %
Frais de déplacement et de représentation		14 276	7 569	89 %
Frais de matériel		533 062	538 828	-1 %
Frais de communication		87 732	61 200	43 %
Frais d'entretien		152 257	106 110	43 %
Amortissements		4 559	10 958	-58 %
Frais administratifs	6.3.9	342 145	297 900	15 %
Frais de personnel		250 177	180 241	39 %
Frais de déplacement et de représentation		14 381	13 311	8 %
Frais de matériel		15 968	36 099	-56 %
Frais de communication		15 681	6 273	150 %
Frais d'entretien		41 684	58 713	-29 %
Amortissements		4 254	3 263	30 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		172 240	60 092	187 %



Résultat financier et autres résultats	6.3.10	-19 211	-2 250	754 %
Résultat financier		-802	-779	3 %
Autres résultats		-18 408	-1 471	1'151 %

RÉSULTAT AVANT FLUX DE FONDS ET DE CAPITAUX		153 029	57 842	165 %
--	--	----------------	---------------	--------------

Résultat des fonds liés	6.3.11	-35 220	-6 822	416 %
Affectation fonds		-45'000	-15 000	200 %
Utilisation fonds		9 780	8 178	20 %

Résultat capital de l'organisation	6.3.11	-117 809	-51 019	131 %
---	--------	-----------------	----------------	--------------

Capital libre acquis		-	-	0 %
Attribution capital libre		-	-	0 %
Utilisation capital libre		-	-	0 %

Capital lié acquis		-117 809	-51 019	131 %
Attribution capital lié		-146 622	-106 047	38 %
Utilisation capital lié		28 813	55 028	-48 %

RÉSULTAT APRÈS FLUX DE FONDS ET DE CAPITAUX		0	0	-
--	--	----------	----------	----------



4 Flux financier

	2017 en CHF	2016 en CHF	+/- %
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	240 840	174 571	38 %
Résultat avant flux de fonds et de capitaux	153 030	57 842	165 %
Amortissements / (Revalorisation) actifs immobilisés	8 812	12 222	-28 %
Variation des créances	(44 822)	106 091	-142 %
Variation des stocks	-	2 000	-100 %
Variation des actifs et régularisation	53 856	(52 650)	-202 %
Variation des dettes à court terme	73 528	57 124	29 %
Variation des passifs de régularisation	(3 564)	(8 057)	-56 %
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(21 938)	(2 266)	868 %
Désinv. / (Investissement) immobilisations corporelles	(21 938)	(2 266)	868 %
TOTAL FLUX DE FONDS	218 901	172 305	27 %
Variation des liquidités	218 901	172 305	27 %
Liquidités au début de l'exercice	310 665	138 360	125 %
Liquidités à la fin de l'exercice	529 566	310 665	70 %



5 Tableau de variation du capital

En CHF, voir annexe 6.4.1

2017	État au 01.01.2017	Attribution	Utilisation	État au 31.12.2017	Variation
------	-----------------------	-------------	-------------	-----------------------	-----------

TOTAL FONDS À AFFECTATION DÉTERMINÉE ET CAPITAL DE L'ORGANISATION	253 976	191 622	-38 593	407 005	153 029
--	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Fonds à affectation déterminée	21 613	45 000	-9 780	56 833	35 220
Fonds PJ	21 613	45 000	-9 780	56 833	35 220

Capital de l'organisation	232 362	146 622	-28 813	350 172	117 809
Capital lié acquis	197 094	146 622	-28 813	314 904	117 809
Réserves Finances & Administration	48 977	16 727	-12 285	53 419	4 443
Réserves Parlements des Jeunes	110 145	32 394	-44 162*	98 377	-11 768
Réserves easyvote	37 972	88 506	-	126 478	88 506
Réserves FPP	-	36 629*	-	36 629	36 629
Capital libre acquis	35 268	-	-	35 268	-
Fonds libre	35 268	-	-	35 268	-

*En raison du report de diverses catégories de coûts du domaine Parlements des Jeunes au domaine FPP, les comptes de réserves correspondants ont également été reportés. L'attribution réelle au domaine FPP se monte à 8 995.- CHF et l'utilisation réelle dans le domaine Parlements des jeunes à 16 528.- CHF.



2016	État au 01.01.2016	Attribution	Utilisation	État au 31.12.2016	Variation
------	-----------------------	-------------	-------------	-----------------------	-----------

TOTAL FONDS À AFFECTATION DÉTERMINÉE ET CAPITAL DE L'ORGANISATION	196 134	121 047	-63 205	253 976	57 842
--	----------------	----------------	----------------	----------------	---------------

Fonds à affectation déterminée	14 791	15 000	-8 178	21 613	6 822
Fonds PJ	14 791	15 000	-8 178	21 613	6 822

Capital de l'organisation	181 343	106 047	-55 028	232 362	51 019
Capital lié acquis	146 075	106 047	-55 028	197 094	51 019
Réserves Finances & Administration	19 763	29 213	-	48 977	29 213
Réserves Parlements des Jeunes	55 831	70 411	-16 097	110 145	54 314
Réserves easyvote	70 480	6 423	-38 931	37 972	-32 508
Capital libre acquis	35 268	-	-	35 268	-
Fonds libre	35 268	-	-	35 268	-



6 Annexes

(Montants indiqués en CHF)

6.1 Principes régissant l'établissement des comptes

6.1.1 Bases de l'établissement des comptes

Les comptes de la FSPJ sont établis selon le concept général des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Ils livrent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View).

6.1.2 Périmètre de consolidation

Le présent rapport intègre les comptes de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. Les organisations membres sont indépendantes, elles ne sont donc soumises à aucune influence déterminante de la FSPJ et ne sont pas consolidées.

6.1.3 Base et principes d'évaluation

L'évaluation repose essentiellement sur des valeurs historiques (valeurs d'acquisition et coûts de production) selon le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation les plus importants et les différences les plus marquées par rapport aux bases d'évaluation mentionnées sont expliqués par la suite aux points correspondants du bilan.



6.2 Explications concernant le bilan

6.2.1 Liquidités

Les avoirs en caisse et sur les comptes postaux figurent au bilan à leur valeur nominale.

6.2.2 Créances résultant de prestations

Toutes les créances sont indiquées à leur valeur nominale, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Les créances d'importance ont été ajustées individuellement.

6.2.3 Actifs de régularisation

Ce compte comprend les postes des actifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur les contributions de projet qui ont été attribuées en 2017.

6.2.4 Immobilisations corporelles mobilières

Les biens matériels détenus à des fins d'utilisation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. Ceux-ci sont effectués de façon linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. La limite d'activation est de 2 000.- CHF et de 1 000.- CHF pour les biens d'investissement informatiques. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles est de :

- ▶ matériel informatique (logiciels inclus) 3 ans
- ▶ mobilier 8 ans

2017	État au 01.01.2017	Accroissement	Diminution	État au 31.12.2017
Matériel informatique	4 794	10 148	-	14 942
Amortissement cumulé	-2 441	-4 981	-	-7 422
Total (valeur nette)	2 353	-	-	7 520

Mobilier	18 865	11 790	-	30 655
Amortissement cumulé	-7 074	-3 832	-	-10 906
Total (valeur nette)	11 791	-	-	19 749

2016	État au 01.01.2016	Accroissement	Diminution	État au 31.12.2016
Matériel informatique	27 324	2 265	-24 795	4 794
Amortissement cumulé	-17 373	-9 863	24 795	-2 441
Total (valeur nette)	9 951	-	-	2 353

Mobilier	18 865	-	-	18 865
Amortissement cumulé	-4 716	-2 358	-	-7 074
Total (valeur nette)	14 149	-	-	11 791



6.2.5 Dettes sur livraisons/prestations

Le compte « Dettes sur livraisons/prestations » comprend entre autres la facture finale des cotisations aux caisses de pension du quatrième trimestre 2017 d'un montant de 13 468,45 CHF (2016 : 9 551,05 CHF) ainsi que la facture finale envers la caisse de compensation du canton de Berne qui s'élève à 38 563,50 CHF (2016 : 16 206,65 CHF).

6.2.6 Autres dettes à court terme

Ce compte contient les dettes à court terme à valeur nominale.

Autres dettes à court terme	2017	2016
Dettes à court terme auprès des assurances sociales*	15 827	31 728
Dettes auprès du personnel**	77 672	39 036
Total	93 499	70 765

*Le compte final de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident n'est pas encore arrivé, raison pour laquelle ce poste présente un montant encore relativement élevé.

**Cet intitulé comprend les heures supplémentaires, les vacances inutilisées et les revendications salariales non payées des employés à la fin de l'année. À la fin 2017, les heures supplémentaires et les vacances inutilisées ont augmenté de 35 632.- CHF par rapport à la fin 2016, ce qui est entre autres lié à l'augmentation des effectifs.

6.2.7 Passifs de régularisation

Ce compte comprend les postes des passifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur le paiement de projets qui n'ont pas encore été réalisés.

6.2.8 Fonds à affectation déterminée et capital de l'organisation

Le « Tableau de variation du capital » fournit des informations détaillées sur la composition du fonds à affectation déterminée et du capital de l'organisation ainsi que sur les changements intervenus.



6.3 Explications sur le compte d'exploitation

6.3.1 Contributions parlements des jeunes

La contribution des parlements des jeunes se détaille comme suit :

Contributions parlements des jeunes*	2017	2016	+/- %
Cotisations des membres	13 486	14 960	-10 %
Frais de participation	12 086	10 007	21 %
Autres contributions	2 000	5 000	-60 %
Total	27 572	29 967	-8 %

*Les contributions des parlements des jeunes, qui sont réglées par la Conférence des Parlements de Jeunes ou l'Assemblée des Délégué-e-s, varient beaucoup d'année en année en fonction de la situation financière de ceux-ci.

6.3.2 Contributions issues de la collecte de fonds

L'intitulé « Contribution de l'Office fédéral des assurances sociales » est présenté séparément de la position « Contribution des pouvoirs publics », car l'OFAS constitue le plus important bailleur de fonds de la FSPJ.

6.3.3 Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales

La contribution totale de l'Office fédéral des assurances sociales se détaille comme suit :

Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales	2017	2016
Accord sur les prestations 2014-16 / Convention de subventionnement 2017-19 (art. 7.1 LEEJ)	1 100 000	670 000
Aide financière liée aux projets (art. 8 et 10 LEEJ)	-	281 565
Total	1 100 000	951 565

La FSPJ a conclu une convention de subventionnement CS (jusqu'à présent accord sur les prestations) avec l'Office fédéral des assurances sociales. La convention est à chaque fois signée pour une durée de 3 ans. La convention en vigueur a été conclue pour les années 2017 à 2019. Conformément à l'article 7, alinéa 1 de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), la CS s'applique pour la direction des structures et pour les activités régulières de la FSPJ. Depuis 2017, les aides financières pour les projets font partie de la convention de subventionnement et ne peuvent par conséquent pas être réparties dans le rapport financier.



6.3.4 Contributions des pouvoirs publics

Les contributions des pouvoirs publics dès 5 000.- CHF par institution et par année se détaillent comme suit :

Contributions fournies par les pouvoirs publics	2017	2016
Movetia*	31 451	25 562
Commission fédérale des migrations	30 000	30 000
Canton de Zurich	25 000	5 000
Canton de Soleure swisslos	23 200	-
Canton d'Argovie swisslos	22 000	7 000
Canton de Zoug swisslos	13 000	7 000
Canton de Schwyz swisslos	10 000	-
Loterie Romande	7 500	20 000
Gouvernement du Liechtenstein	5 000	-
Canton de Berne swisslos	-	6 200
Canton de Lucerne	-	6 000
État de Genève	-	5 000
Ville de Genève	-	5 000
Contributions de moins de 5 000.- CHF	36 950	19 400
Total	204 101	136 162

*En 2016, la contribution de Movetia (25 562.- CHF) a été comptabilisée par erreur parmi les contributions des institutions privées (« ch Stiftung »). Ce compte est désormais corrigé dans ce rapport financier.

Les institutions publiques suivantes ont accordé des montants inférieurs à 5 000.- CHF pour l'année 2017 :

Commune de Ruggell, Commune de Schaan, Commune de Dürnten, Commune de Meilen, Commune de Zollikon, Commune de Lindau, Commune de Zumikon, Commune de Triesenberg, Association des Communes Suisses, Commune de Greifensee, Commune de Wallisellen, Commune de Rümliand, Commune Dietlikon, Commune de Maur, Commune de Fehraltorf, Commune de Aeugst am Albis, Commune de Zell, Commune de Hedingen, Commune de Fällanden, Commune d'Ottenbach, Commune d'Aesch, Commune de Wildberg, Commune d'Oetwil an der Limmat, Commune de Dällikon, Ville de Schlieren, Commune de Mettemenstetten, Commune de Winkel, Commune de Küsnacht, Commune de Henggart, Ville de Dietikon, Commune de Birmensdorf, Commune de Rafz, Commune de Herrliberg, Commune de Gossau, Commune de Kilchberg, Commune de Bubikon, Commune d'Illnau-Effretikon, Commune de Dachsen, Commune d'Otelfingen, Commune d'Urdorf, Ville d'Uster, Ville de Winterthur, Commune de Rüslikon, Commune de Brütten, Commune de Wangen-Brüttisellen, Commune de Weisslingen, Commune de Niederglatt, Commune de Hagenbuch, Commune de Biberist, Commune de Bauma, Ville de Soleure, Komitee pro Filippo, Commune de Bellach, Dachverband Kinder- und Jugendarbeit SO, Erziehungsdepartement du Canton de SH, Canton de Lucerne.



6.3.5 Contributions des institutions privées

Les contributions des institutions privées dès 5 000.- CHF par institution et par année se détaillent comme suit :

Contributions des institutions privées	2017	2016
AVINA Stiftung	90 000	47 500
Albert Köchlin Stiftung	40 000	-
Fondation Mercator Suisse	26 000	10 000
Walter Häfner Stiftung	25 000	5 000
Société suisse d'utilité publique	5 000	-
Swiss Life	5 000	-
Grütli Stiftung	5 000	-
Banque cantonale zurichoise	5 000	-
Société d'utilité publique zurichoise	5 000	-
Jacobs Foundation	-	41 920
Fondation du Centenaire Raiffeisen	-	25 000
Post Briefmarkenfonds	-	10 000
Sophie und Karl Binding Stiftung	-	10 000
La Poste	-	7 000
Fondation Hans Wilsdorf	-	5 000
Contributions de moins de 5 000.- CHF	29 700	18 464
Total	235 700	179 885

Les institutions privées suivantes ont accordé des montants inférieurs à 5 000.- CHF pour l'année 2017 :

Lotex Stiftung, Lightstone Wealth, LIHK, Ivoclar Vivadent, Griffin Trust, Public Benefit Foundation, Toppic Informatik, LGT, Stiftung Grünau, Stiftung zur Förderung der Demokratie bei Kindern und Jugendlichen, Hans Konrad Rahn-Stiftung, Pour-cent culturel Migros, Zürcher Handelskammer, Bernard van Leer Stiftung, Fontes-Stiftung, Fondation Oertli, Stiftung zur Förderung der Jugendkultur SO, La Poste.

6.3.6 Dons

Ce poste comprend entre autres les dons pour le domaine easyvote récoltés dans le cadre de l'appel au don des parrains et marraines easyvote.

6.3.7 Produits de prestations fournies

Le compte « Produits de prestations fournies » est détaillé comme suit :

Produits de prestations fournies	2017	2016	+/- %
Vente de publications imprimées*	414 908	338 408	23 %
Frais d'expédition des publications imprimées	289 503	229 629	26 %
Vente de vidéos	109 018	42 686	155 %



Études et analyses	6 318	-	-
Prestations fournies aux parlements des jeunes	234	-	-
Workshops et formations	2 370	-	-
Autres produits	4 384	4 213	4 %
Total	826 736	614 936	34 %

*Le compte « Vente de publications imprimées » comprend avant tout la vente des brochures easyvote.

6.3.8 Charges de projets et de services

Parlements des Jeunes	2017	2016	+/- %
Frais de personnel	521 293	392 634	33 %
Frais de déplacement et de représentation	9 037	5 817	55 %
Frais de matériel	117 410	133 955	-12 %
Frais de communication	43 176	52 794	-18 %
Frais d'entretien	64 473	41 262	56 %
Amortissements	2 229	6 205	-64 %
Total	757 618	632 667	20 %

easyvote	2017	2016	+/- %
Frais de personnel	517 191	451 238	15 %
Frais de déplacement et de représentation	4 428	1 752	153 %
Frais de matériel	387 657	404 873	-4 %
Frais de communication	44 227	8 406	426 %
Frais d'entretien	80 326	64 848	24 %
Amortissements	1 956	4 753	-59 %
Total	1 035 785	935 870	11 %

FPP	2017	2016	+/- %
Frais de personnel	64 851	-	-
Frais de déplacement et de représentation	811	-	-
Frais de matériel	27 995	-	-
Frais de communication	329	-	-
Frais d'entretien	7 458	-	-
Amortissements	374	-	-
Total	101 818	-	-



6.3.9 Frais administratifs

Les frais administratifs et les charges de projets et de services sont séparés selon la « Méthodologie Zewo pour le calcul des charges administratives ». Les frais comptabilisés sous le poste « Frais administratifs » comprennent également les frais de la fédération relatifs au comité, à l'Assemblée des Délégué-e-s, aux adhésions, au développement de l'organisation, etc.

Communication et collecte de fonds	2017	2016	+/- %
Frais de personnel	96 683	62 534	55 %
Frais de déplacement et de représentation	600	576	4 %
Frais de matériel	6 628	4 915	35 %
Frais de communication	14 942	5 902	153 %
Frais d'entretien	8 851	11 042	-20 %
Amortissements	414	1 500	-72 %
Total	128 118	86 469	48 %

Administration	2017	2016	+/- %
Frais de personnel	153 495	117 707	30 %
Frais de déplacement et de représentation	13 782	12 735	8 %
Frais de matériel	9 340	31 184	-70 %
Frais de communication	738	371	99 %
Frais d'entretien	32 832	47 671	-31 %
Amortissements	3 840	1 763	118 %
Total	214 027	211 431	1 %

6.3.10 Résultat financier et autres résultats

Produits financiers	2017	2016	+/- %
Revenus des intérêts comptes postaux	-	-	-
Bonus cartes de crédit	99	147	-33 %
Divers	-	3	-100 %
Total	99	149	-34 %

Charges financières	2017	2016	+/- %
Charge des intérêts cartes de crédit	56	41	36 %
Prix annuel cartes de crédit	720	720	0 %
Versement au guichet	81	78	4 %
Divers	44	89	-51 %
Total	901	929	-3 %



Autres résultats	2017	2016	+/- %
Produits extraordinaires*	4 101	2 506	64 %
Charges extraordinaires*	22 509	4 114	447 %
Produits hors exploitation	-	138	-100 %
Total	-18 408	-1 471	1 151 %

*Les comptes « Produits extraordinaires » ou « Charges extraordinaires » comprennent avant tout les comptabilisations ayant été attribuées à l'exercice précédent.

6.3.11 Résultat fonds liés et résultat capital de l'organisation

Le « Tableau de variation du capital » fournit, sous les colonnes « Attribution » et « Utilisation », des informations détaillées sur l'attribution et l'utilisation des fonds liés et du capital de l'organisation.

6.3.12 Personnel

	2017	2016
Nombre total de collaborateurs au 31.12	49	49
dont employés fixes au 31.12	29	26
dont employés à l'heure au 31.12	20	23
à plein temps*	15,45	12,67
Nombre d'heures des employés à l'heure	1 983	2 045

*hormis les employés à l'heure, moyenne annuelle

	2017	2016
Total frais de personnel*	1 353 514	1 024 113
dont frais pour les employés fixes	1 283 056	958 289
dont frais pour les employés à l'heure	70 458	65 824

*Ce compte comprend les frais de salaire, les frais pour les assurances sociales, les frais de formation initiale et de formation continue, les frais de recrutement du personnel ainsi que les frais secondaires du personnel.

6.4 Explications sur le tableau de variation du capital

6.4.1 Attribution et utilisation

Dans les colonnes « Attribution » et « Utilisation » sont listées les attributions et utilisations indiquées de manière globale dans le compte d'exploitation. Les comptes de fonds permettent d'assurer que les liquidités liées soient effectivement affectées à leur destination.



6.5 Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement majeur de nature à affecter le compte de résultats de l'exercice 2017 n'est survenu après la date de clôture.

6.6 Autres indications

6.6.1 Comité et direction

Comité	2017	2016	+/- %
Frais comité*	15 027	14 311	5 %
Organisation comité**	6 300	7 420	-15 %
Indemnisation coprésidence (y compris assurances sociales)	8 706	8 708	0 %
Total	30 033	30 439	-1 %

*Le compte « Frais comité » comprend les indemnités pour les séances ainsi que les frais de déplacement du comité.

**Le compte « Organisation comité » comprend entre autres les dépenses pour la formation initiale et la formation continue du comité ainsi que les dépenses en lien avec les séances.

Direction	2017	2016	+/- %
Indemnisation direction (y compris assurances sociales)*	353 299	346 396	2 %

*Le compte « Indemnisation direction » comprend, en plus des frais de salaires des quatre membres de la direction, les frais forfaitaires pour l'équipement informatique et le téléphone portable. Les frais de déplacement font l'objet d'un décompte effectif et ne sont pas compris dans ce montant.

6.6.2 Prestations bénévoles de personnes

La FSPJ recrute activement des collaborateurs bénévoles qu'elle instruit et affecte à certaines tâches choisies (p. ex. comité, production brochure easyvote). Ces prestations sont évaluées sur la base des tarifs usuels pour les collaborateurs bénévoles.

Prestations bénévoles	2017		2016	
	Heures	Montant	Heures	Montant
Comité et CCG (30.- CHF)	2 296	68 880	1 830	54 900
Finances et Administration (25.- CHF)	2	50	1 047	26 175
Parlements des Jeunes (25.- CHF)	3 513	87 825	2 794	69 850
easyvote (25.- CHF)	1 460	36 500	1 478	36 950
Total	7 271	193 255	7 149	187 875

6.6.3 Avantages et prestations bénévoles d'institutions

La FSPJ s'est vu accorder des avantages lors de l'achat de prestations de service allant au-delà des avantages usuels accordés aux organisations à but non lucratif.



Les avantages et prestations bénévoles dès 5 000.- CHF par institution et par année se détaillent comme suit :

Avantages et prestations bénévoles	2017	2016
Pour-cent culturel Migros	7 766	-
Jung von Matt	-	47 155
Total	7 766	47 155

Les institutions suivantes ont accordé des avantages ou des prestations bénévoles de moins de 5 000.- CHF en 2017 :

APG, Club Q Zürich, VBZ, Mediaplanet Group AG, Vivi Kola, Jowa, Rotstift, TextoCreativ, Jordi Druckerei



7 Rapport des réviseurs



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée des délégués/ées de Fédération Suisse des Parlements des Jeunes, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe; chiffres 2 à 6.6.3 du rapport financier) de Fédération Suisse des Parlements des Jeunes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berne, le 6 février 2018 sct/stn

Von Graffenried AG Treuhand


Michel Zumwald
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé


Toni Schlegel
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes:

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Von Graffenried AG Treuhand
Waghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11, Fax +41 31 320 56 90